

Le Département de la Santé du Vermont a récemment publié les consignes concernant les services de garde / camps pour enfants d'âge préscolaire et scolaire opérationnels pendant l'été 2020 en période de pandémie de COVID-19. Ces consignes ainsi que d'autres informations sont disponibles sur le site web du Département [healthvermont.gov/covid](https://healthvermont.gov/covid).

Suit une brève description de ce que vous pourrez constater au niveau des services de garde d'enfants d'âge préscolaire et scolaire. Les consignes suivantes prévoient le maintien des services et **offrent à vos enfants un environnement sûr, sain et plaisant pour grandir, apprendre et s'amuser**. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à vos services de garde d'enfants d'âge préscolaire et scolaire.

## Enfants pouvant participer

Les enfants en bonne santé et présentant les symptômes suivants peuvent intégrer les services de garde d'enfants d'âge préscolaire et scolaire :

- Les enfants présentant des symptômes d'allergie, sans fièvre causant de la toux, ou un *écoulement nasal clair* pourront continuer si des allergies ont été diagnostiquées par un médecin et s'ils suivent un traitement médical
- Résultat négatif au test de dépistage du COVID-19, pas de fièvre depuis 72 heures et aucun des symptômes de la maladie mentionnés ci-dessous

## Enfants ne pouvant pas participer

Les enfants ne peuvent pas participer lorsque :

- Ils ont été au contact d'une personne atteinte du COVID-19 dans les 14 derniers jours
- Ils ont des symptômes, ont été testés pour le COVID, et attendent les résultats
- Ils sont à haut risque en raison de conditions de santé spécifiques
- Ils sont malades pour quelque raison que ce soit

Les enfants ne pourront pas moins participer s'ils souffrent des maux suivants :

- Toux, fièvre, essoufflement, difficultés respiratoires, frissons, tremblements insistants accompagnés de frissons, douleurs musculaires, maux de tête, maux de gorge, ou perte soudaine du goût ou de l'odorat
- Fièvre (température supérieure à 100,4 degrés Fahrenheit)
- Maux de gorge aigus pendant plus de 48 heures, notamment accompagnés de fièvre
- Éruption cutanée importante, surtout lorsqu'elle est accompagnée par d'autres symptômes
- Écoulement nasal coloré abondant
- Douleurs aiguës dans l'oreille
- Toux incontrôlable
- Diarrhée
- Vomissements
- Maux de tête intenses, notamment accompagnés de fièvre
- Autres signes de maladie

- Si l'enfant d'âge préscolaire ou scolaire commence à présenter des symptômes pendant le service de garde / le camp, l'enfant sera immédiatement renvoyé à son domicile

- Les sujets ayant une température supérieure à 100,4 degrés F seront renvoyés à leur domicile jusqu'à disparition de la fièvre pendant 72 heures sans l'aide de médicaments qui font baisser la fièvre (par exemple ibuprofène (Advil) ou acétaminophène (Tylenol))

## Arrivées / Départs

Le service de garde d'enfants d'âge préscolaire ou scolaire pourra adopter des mesures basées sur les directives sanitaires, telles que :

- Le contrôle de santé quotidien des enfants et du personnel de la garderie (lié au dépistage : contact avec un cas de COVID-19, symptômes et contrôle de la température)
- De nouveaux protocoles pour les arrivées et départs (tels que l'horaire d'arrivée établi et le fait que le même parent ou la même personne désignée accompagne et vienne chercher l'enfant chaque jour)
- Lavage des mains à l'entrée de tous les sujets participant au programme, y compris les adultes

## Masque de protection du visage pour les enfants : Conseillé, non obligatoire

- Les enfants de moins de 2 ans ne devront pas porter de masque de protection du visage
- Aidez vos enfants à comprendre l'importance du port du masque de protection du visage afin d'empêcher la propagation du virus
- Le masque de protection du visage est approprié dans la mesure où les enfants peuvent le mettre, l'enlever correctement, et qu'ils ne le touchent ou ne le lèchent pas
- Les enfants qui ne peuvent pas porter de masque pour une raison médicale ne sont pas obligés de le porter
- Les enfants ne devront pas porter de masque de protection du visage lorsqu'ils dorment, mangent, nagent, ou dans des circonstances où ils se mouillent
- Les masques de protection du visage peuvent être enlevés pendant les activités en plein air lorsque les enfants et le personnel peuvent maintenir la distanciation physique ; ils doivent pouvoir aisément les remettre lorsque l'activité cesse

## Pendant la journée

Ce que votre service de garde d'enfants d'âge préscolaire et scolaire fera également pendant la journée afin de garantir la sécurité de votre enfant :

- Le personnel portera un masque de protection du visage toute la journée
- Un nettoyage approfondi fréquent chaque jour
- De petits groupes de moins de 25 personnes par classe - personnel et enfants
- Les enfants sont séparés dans les classes et ne partagent pas d'endroits en commun
- Pas d'activités de groupe
- Aucun visiteur ni bénévole
- Le personnel s'occupera d'un même groupe chaque jour
- Lavage fréquent des mains au cours de la journée avec savon et eau pendant au moins 20 secondes

- Les jouets qui ne peuvent pas être nettoyés et désinfectés ne seront pas utilisés

## Informations

- Département de la Santé du Vermont : [healthvermont.gov/covid](https://healthvermont.gov/covid)
- Élevons nos enfants : [letsgrowkids.org/coronavirus](https://letsgrowkids.org/coronavirus)
- Pour le bien-être de nos enfants : [info.childcareaware.org/coronavirus-hub/families](https://info.childcareaware.org/coronavirus-hub/families)
- Site web Enfants en bonne santé/Parentalité de l'Académie américaine de pédiatrie : [healthychildren.org/](https://healthychildren.org/)